



Moscou

Le 20 novembre 1989

Excellence,

J'ai l'honneur de me référer à la Note de Votre Excellence de ce jour qui se lit en français comme suit:

"Excellence,

J'ai l'honneur de me référer à l'Accord de coopération entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de l'Union des Républiques socialistes soviétiques concernant les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire signé ce jour à Moscou (ci-après dénommé l'"Accord de coopération").

Dans le cadre de l'Accord de coopération, le Canada et l'Union des Républiques socialistes soviétiques souhaitent poursuivre leur coopération nucléaire pour ce qui concerne l'enrichissement d'uranium faisant l'objet d'une obligation envers le Canada dans des installations d'enrichissement en Union des Républiques socialistes soviétiques.

A cette fin, j'ai l'honneur de proposer que s'appliquent les dispositions suivantes, à moins que les Parties n'en conviennent autrement:

- (a) lorsque les matières nucléaires originales du territoire de l'une des Parties à l'Accord de coopération ou assujetties à un accord

...2

Son Excellence E.A. Shevardnadze
Ministre des Affaires étrangères
de l'Union des Républiques
socialistes soviétiques
Moscou
U.R.S.S.